

Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

Visioconférence

Possibilité de présentiel, Salle des Conseil, UFR STAPS, Nantes Université

14h-16h40

Réf : EC-RD n°5 – 13 juin 2023

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>

ORDRE DU JOUR

- 1/ Informations générales
- 2/ Approbation du relevé de discussions conseil du 4 mai 2023
- 3/ Bilan JED 9 Juin
- 4/ Point auditions CDE 2023
- 5/ Formations
- 6/ Appel d'offre mobilité 1er semestre 2024 (calendrier)
- 7/ Organisation de la journée de rentrée/Assemblée générale 2024
- 8/ Actions à développer sur les missions ED identifiées
- 9/ Questions diverses

1. Informations générales

AAP ED du CDPDL : Nous sommes en attente de la réponse du comité doctoral concernant notre demande. Celle-ci devrait intervenir d'ici la fin juin 2023.

Critères HDR : Les critères d'évaluation relatifs aux demandes d'inscription à l'HDR sont disponibles sur le site de l'ED. Le calendrier pour 2023-2024 pour NU est également disponible. Il faut prévoir d'adresser la demande à l'ED au moins 30 jours avant la date de remontée de l'avis de l'ED à l'Etablissement (date sur le site). Les informations concernant LMU et UA seront également mises en ligne dès lors qu'elles seront disponibles.

Procédure de recrutement des doctorant.e.s hors CDE : La procédure à suivre par les UR pour le recrutement des doctorant.e.s hors CDE a été validée par le conseil et est en ligne sur le site. Notez que cette procédure nécessite d'impliquer l'ED (cf. procédure).

Demande de vigilance sur les équivalences de formations : pour rappel, les règles/procédures pour solliciter/déclarer des heures en équivalence (hors catalogue des formations) sont disponibles sur le site de l'ED. Il est impératif de s'y référer.

CSI – Amethis : Comme évoqué lors du dernier conseil, les comités CSI doivent désormais être renseignés sur Amethis et la procédure CSI est totalement dématérialisée également (cf. site ED). Il reste encore beaucoup de comités à renseigner / valider, il est impératif de le faire afin que l’inscription 2023/2024 puisse se faire.

Flyer à destination des entreprises (mission Ines Maksud et Coline Chartier) : Une première proposition a été faite et discutée. Des modifications sont en cours de réalisation et un travail reste à produire pour correspondre davantage aux spécificités de l’ED ECLIS. Un travail en ce sens va être proposé (cf. point 8, soit par enquête, soit au sein de chaque UR, en lien avec les représentants des doctorant.e.s au conseil.

2 . Approbation du relevé de discussions du 4 mai 2022

Le relevé de discussions du conseil du 4 février a été adressé aux membres du conseil le 3 juin 2023. Aucune remarque sur ce document n’a été formulée ni en amont, ni pendant la séance. Les membres du conseil valident ce relevé à l’unanimité.

3 . Bilan JED du 9 juin 2023

En substance, cette journée a été très riche avec des communications orales diversifiées et de très grande qualité suscitant beaucoup d’échanges. Les ateliers ont également permis des interactions très directes et facilitée entre doctorant.e.s de différentes URs. Si le nombre de participants aurait pu/du être plus élevé, la journée dont un des objectifs est de susciter les échanges a pleinement rempli son rôle. Il pourrait être envisagé de s’associer à l’ED bretonne ELICC (dont le périmètre scientifique est identique à celui de l’ED ECLIS) lors de la prochaine journée d’étude de l’ED pour augmenter le nombre de participants et développer encore davantage les interactions inter-doctorant.e.s.

Le bureau de l’ED tient à remercier chaleureusement Camille Ribadeau-Dumas, Louise Jeanne Pierre et Jakob Dickert pour leur implication efficace et dynamique en amont et pendant toute la journée.

Un questionnaire sera adressé à l’ensemble des participants pour recueillir leur avis et propositions pour l’organisation de la future journée d’étude de l’ED.

4. Procédure CDE

Pour rappel : les auditions se dérouleront le 29 juin, salle 449, Bias 2, 10 rue Bias à Nantes.

Le nombre de contrat pour l’ED ECLIS est de 7, répartis de la manière suivante : 5 pour NU 5 (LLING, MIP, CAPHI, CREN, LPPL), 1 pour UA (LPPL) et 1 pour LMU (CREN)

Les candidatures ont été remontées par les URs le 12 juin. Ainsi, 13 candidat.e.s seront auditionnées répartie par UR comme suit :

CAPHI : 2 ; MIP (NU) : 2 ; LPPL (UA) : 2 ; LLING : 3 ; CREN (NU) : 1 ; LPPL (NU) : 2 ; CREN (LMU) : 1

Le planning des auditions a été présenté et validés. Celles-ci débuteront à 9h et se termineront aux alentours de 18h15 selon la durée des délibérations.

5. Formation

A la suite du sondage produit par Valentine Bour (doctorante, chargée de mission) et transmis aux doctorant.e.s de l'ED afin de recueillir des informations sur les formations proposées/suivies et sur les besoins en terme de formations des doctorant.e.s de l'ED ECLIS, il ressort les besoins principaux suivants : 1/ formation méthodologique (sur les outils notamment numériques); 2/ Statistiques (un grand classique, avec une demande de formation selon le niveau initial); 3/ Aide à l'écriture de la thèse.

Une proposition de formation a été adressée à l'ED et est discutée au sein du conseil. A l'issue, il est proposé de mettre en place cette formation dans le catalogue et de voir si elle correspond bien aux attentes exprimées (il s'agit davantage d'une formation de programmation permettant d'envisager de faire des statistiques, que d'une formation de statistique à proprement parlé). Plusieurs pistes de formation en statistique et sur l'écriture de thèse ont par ailleurs été évoquées : il est proposé de solliciter les collègues potentiellement en charge de ces formations pour qu'ils formalisent la demande à l'ED afin de permettre aux membres du conseil d'en discuter lors de la prochaine séance.

Pour rappel : les membres du conseil (et aux collègues des URs qui seraient intéressé.e.s) sont fortement incité.e.s à rechercher parmi leurs collègues/connaissances, des intervenants potentiels en phase avec les besoins évoqués plus haut pour leur demander s'ils seraient d'accord pour intervenir dans les formations de l'ED et dans cette hypothèse, de renseigner le formulaire de présentation de la formation envisagée (formulaire disponible sur le site de l'ED) et de le transmettre à l'ED (Elodie Chassagne : ED ECLIS ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr).

6. Appel d'Offre Mobilité de l'ED – Calendrier des réunions de l'ED 2023-2024

Calendrier des réunions du conseil de l'ED/journées d'étude et de rentrée : Avant d'échanger sur le calendrier de l'appel d'offre mobilité 2024 (premier semestre), le calendrier des réunions/journée d'étude de l'ED pour 2023-2024 est proposé, discuté puis validé à l'unanimité.

Au final, les réunions des conseils/journées d'étude pour 2023/2024 sont programmés aux dates suivantes (14h-17h – ce calendrier est disponible sur le site de l'ED): **Mardi 12 septembre 2023, Mardi 17 octobre 2023, Mardi 5 décembre 2023, Mardi 13 février 2024, Mardi 30 avril 2024, Mardi 11 juin 2024**

La journée de rentrée / AG est programmée le 10 Novembre 2023.

Calendrier de l'Appel d'Offre mobilité (1^{er} semestre 2024) :

Un calendrier est proposé, discuté en séance et validé à l'unanimité comme suit :

- **Lancement de l'appel d'offre : 25 septembre 2023**
- **Date limite de transmission des demandes à l'ED : 21 novembre 2023**
- **Traitement des dossiers : Conseil du 5 décembre 2023**

Les modalités d'attributions devraient être sensiblement les mêmes qu'en 2023 mais seront néanmoins réinterrogées lors du conseil de septembre.

7. Organisation de la journée de rentrée 2024 / assemblée générale

Notez que la date prévue pour la **journée de rentrée de l'ED 2024** a été validée : cette journée est programmée le **10 Novembre 2023**.

Pour la première fois, cette journée de rentrée sera couplée à une **assemblée générale** de l'ED ouverte à tous les usagers (doctorant.e.s, DUs, directions de thèse, collègues des URs etc..) : **merci de d'ores et déjà noter cette date dans vos agendas.**

8. Programme d'Actions

Les chargé.e.s de missions qui avaient adressé une feuille de route ont été invité.e.s à la présenter aux membres du conseil : Kévin Mahot pour la mission « Diffusion de la culture scientifique », Inès Maksud et Coline Chartier pour la mission « Relation avec le monde socio-économique », et enfin Valérie Loison pour la mission « Communication ». A l'issue de chaque présentation, une discussion a permis de définir les actions prioritaires à développer dans le cadre de ces missions. Le bureau tient à remercier chaleureusement les doctorant.e.s qui se sont investies dans ces missions (et les autres missions de l'ED, notamment Valentine Bour pour la mission « formation »).

9. Questions diverses

La question de l'occurrence des réunions du conseil est évoquée. L'idée est de maintenir le cap pour au moins cette année avec une réduction potentielle et progressive de ces réunions (ou de leur durée) dès lors que le fonctionnement de l'ED sera bien installé (avec une plus grande autonomie de décisions laissée au bureau).

La question de la communication de l'ED vers les collègues en charge des directions/encadrements de thèse est également évoquée dans la mesure où, en l'absence de liste de diffusion Amethis, cette communication passe par les DUs. A l'issue de ces échanges, et tant que la liste Amethis n'est pas opérationnelle, il est convenu de demander à chaque direction d'unité de transmettre le nom et l'adresse mail des HDR et des directions/encadrements de thèse afin de constituer une liste de diffusion ECLIS à l'aide de ces éléments.

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 12 septembre 2023